

La communauté d'agglomération du Val de Fensch et SFR annoncent le déploiement de la Fibre Optique



Plus de 19 000 logements et locaux professionnels répartis sur les communes de Fameck, Florange, Hayange, Ranguevaux et Uckange seront éligibles à la Fibre SFR d'ici 2018.

Ce jour, **Jérôme Yomtov**, Secrétaire Général délégué de SFR et **Michel Liebgott**, Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et Député-Maire de Fameck, ont signé une convention de partenariat pour le déploiement de la Fibre sur 5 communes de l'agglomération : Fameck, Florange, Hayange, Ranguevaux et Uckange. D'ici 2018, plus de 19 000 logements et locaux professionnels seront éligibles à la Fibre de SFR et profiteront ainsi de la vitesse et la performance du Très Haut Débit.

Cette convention répond à l'objectif partagé par les 2 signataires: offrir, aux cours des 3 prochaines années, un accès à la Fibre aux particuliers et aux entreprises afin de leur permettre d'accéder à des services numériques complets et innovants. Partenaire de la Communauté d'agglomération, SFR souhaite aujourd'hui renforcer ses investissements et franchir une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit sur le périmètre de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

De plus, SFR continuera d'accompagner la Communauté d'agglomération pour garantir au plus grand nombre l'accès aux services numériques, en proposant son offre sociale : Numerisun. Cette offre permet aux résidents des logements sociaux de bénéficier d'un accès numérique à la télévision, à l'Internet à Haut Débit et à une ligne téléphonique fixe pour un faible coût intégré dans les charges locatives.

SFR, numéro 1 de la Fibre en France? Selon le baromètre

La Fibre des Territoires SFR / Harris Interactive¹, plus de 9 Français sur 10 considèrent qu'un territoire connecté est synonyme de modernité et de dynamisme, qu'il s'agit d'un territoire attractif et facile à vivre. L'accès au Très Haut Débit fixe en fait l'un des critères clés.

Fort du plus vaste réseau de Fibre Optique sur le territoire français, SFR entend rester en tête des déploiements de la Fibre et assurer le succès du plan France Très Haut Débit du Gouvernement grâce à des investissements massifs qui permettront de déployer 12 millions de prises éligibles à la fibre en 2017, 18 millions en 2020 et 22 millions en 2022. SFR continuera ainsi d'animer le marché et d'accompagner la migration de l'ADSL vers la Fibre pour les particuliers comme les entreprises.

Les bénéfices de la Fibre

Technologie ultra moderne, la Fibre propose les débits les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Pour les utilisateurs, c'est la possibilité d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les clients éligibles à la Fibre peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD) pour plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité pour l'un d'eux. Pour les petites entreprises, SFR a également lancé les premières offres Fibre leur permettant de bénéficier du Très Haut Débit, dans les conditions économiques et d'éligibilité les plus performantes du marché.

1 Source : baromètre La Fibre des Territoires - SFR / Harris Interactive. Enquête réalisée du 8 au 15 juin 2015 disponible sur sfr.com

Pour découvrir et profiter des offres SFR, il suffit de se rendre dans l'une des 3 boutiques SFR ci-dessous ou de consulter www.sfr.fr :

- Centre commercial Carrefour Geric, 33 rue maillet, 57 100 Thionville
- 8, rue du four banal, 57 100 Thionville
- Centre commercial Auchan Semecourt, 57 280 Semécourt

À propos de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch- **www.agglo-valdefensch.fr**

La communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) regroupe sur son territoire 10 communes - Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange Ranguieux, Serémange-Erzange, Uckange - soit au total plus de 70 000 habitants. Elle développe des zones d'activités économiques d'envergure sur des emplacements stratégiques : La Feltière à Fameck / Sainte Agathe à Florange / Zone les vieilles vignes à Florange / Zone du Breuil à Florange et Zac de la Paix à Algrange. Soucieuse d'offrir toujours plus de services aux habitants ainsi qu'aux entreprises installées sur son territoire, la CAVF s'est vue transférer depuis le 16 octobre 2015, la nouvelle compétence « aménagement numérique » comprenant le transfert de la compétence relative à l'exploitation des réseaux de télédistribution existants diffusant des services de radio et de télévision dans les communes non dotées d'un service de communications électroniques. 5 communes du Val de Fensch - Fameck, Florange, Hayange, Ranguieux et Uckange - sont ainsi concernées. Le déploiement du réseau très Haut débit sera sans conteste, une source d'attractivité économique et résidentielle.